



**COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale Annuelle**  
du mercredi 16 janvier 2019 à 20h  
au club, 18 rue des Cressonnières, Saint Gratien

En présence du Président, David FROMENTIN, du secrétaire Lionel FER, de la trésorière Valérie MONGIS.

Pour la Mairie, M. Didier LOGEROT, 1<sup>er</sup> Maire adjoint attaché aux sports

**Ordre du jour :**

- Mot du Président
- Election et renouvellement des membres du comité de direction
- Synthèse générale, compte rendu et approbation des comptes 2017/2018
- Présentation du budget prévisionnel 2018/2019 et projection
- Questions diverses

Après émargement et comptage des pouvoirs, le quorum est atteint avec 26 présents et 23 pouvoirs, soit un total de 49 votants pour 378 adhérents au jour de l'assemblée générale (quorum = 10 % des adhérents).

L'assemblée peut donc avoir lieu et démarre à 20h15.

**A/ Mot du président**

David Fromentin ouvre l'assemblée en présentant ses vœux et ceux du comité à tous les adhérents.

Il adresse ses remerciements à Guillaume Laze qui a quitté le club après 17 années de service comme entraîneur.

Sont abordés les sujets suivants :

- Nouvelle compétition organisée par le club : le TMC
- Les modifications de dates de la saison de tennis voulues par la FFT (du 1/09 au 31/08 au lieu du 1/10 au 30/09) ont légèrement perturbé l'organisation habituelle des inscriptions. Les choses seront mieux anticipées l'an prochain.
- Le départ de Guillaume au mois de septembre a également imposé une réorganisation des cours, et a nécessité l'embauche de 4 professeurs : Dorian, Michaël, Fabrice et Jordan, ainsi que 2 jeunes : Oscar et Philippe (encadrement des très jeunes le samedi matin).

Un remerciement est fait aux professeurs présents (Arnaud et Cédric), qui ont su organiser avec diligence un planning de cours avec ces nouvelles données.

David Fromentin fait état des relations avec le Comité du Val d'Oise de Tennis et de certaines données.

Pour la première fois, le nombre de licenciés en France est passé sous la barre du million (Padel inclus). Le sport en club attire moins et subit la concurrence d'autres « modes ». Pour palier à cette désaffection, le Comité du Val d'Oise soutient les clubs dans leur développement.

Malgré cette baisse nationale, le SGTC maintient une stabilité de son nombre d'adhérents. Les raisons évoquées sont :

- Un club familial
- Une fidélité des adhérents
- Les animations
- L'implication des bénévoles et du conseil d'administration

Les perspectives pour maintenir, voir accroître le nombre de nos adhérents seraient :

- Développer le tennis à l'école
- Financer de nouvelles infrastructures : soutien tripartite Comité du Val d'Oise, Mairie, Club, ...

## **B/ La parole est au secrétaire Lionel Fer :**

### **1 - Election des membres du comité de direction :**

Pour mémoire, les membres sont élus pour 2 ans. Selon les statuts, l'élection se fait à bulletins secrets. Il est donc demandé à l'assemblée des votants l'accord de procéder à un vote à mains levées. Le vote à mains levées est adopté à l'unanimité

#### **Sortants et se représentant :**

- David Fromentin : réélu à l'unanimité
- Lionel Fer : 3 votes contre - réélu
- Valérie Mongis : réélue à l'unanimité

#### **Nouveaux entrants :**

- Didier Lacomme : 9 votes contre - élu
- Andre Popielki : élu à l'unanimité
- Sandrine Fer : élue à l'unanimité

### **2- Rapport Moral du secrétaire**

#### **Bilan effectifs :**

En 2017/2018 nous avons 390 adhérents, soit une progression de plus de 2% sachant que la tendance générale est à la baisse depuis 10 ans. Cela signifie que notre club présente une certaine attractivité. La parité homme/femme n'est par contre pas du tout respectée (105 femmes pour 285 hommes). En revanche, la parité jeune/enfant versus adulte, elle, n'est pas loin des 50%. 67% des membres sont issus de notre ville, 9% d'Eaubonne, 8% d'Enghien, 2%

de Soisy et Argenteuil, les 12 % restant étant repartis sur 24 communes. En ce qui concerne la fidélisation de la saison sportive 2016/2017 vers celle de 2017/2018, 65%des jeunes et 75% des adultes soit 70% des membres au total sont fidèles. En termes d'importance, notre club se situe environ au 15ème rang des clubs du Val d'Oise.

**Bilan Animations : 6 durant la saison 2017/2018 (3 dédiées aux adultes, 2 dédiées aux jeunes et 1 pour tous) :**

Double salade  
Fête de Noël (jeunes et ados)  
Double galette  
1<sup>er</sup> double des valentins  
Animation jeune clôture saison  
BBQ de fin d'année

**Bilan Compétitions :**

5 équipes femmes engagées  
9 équipes hommes engagées  
9 équipes jeunes engagées  
Equipe Printemps 15/16 ans garçons : finaliste en division 2  
1<sup>er</sup> équipe filles en 11/12 ans  
1<sup>ère</sup> Raquette FFT ( compétition femme sur format réduit)  
1<sup>er</sup> TMC Hommes, arbitrés par nos jeunes arbitres A1 (Grégory Roquet, Liam Gauthier, Romain Tang Thai Sen, Benoît Fromentin, Matthieu Cardo) issus du club et diplômés en 2018, et juge arbitré par Alexandre Octobon, JAT 1 diplômé en 2017

**Enseignement :**

A sa demande personnelle, en septembre 2018, Guillaume Laze a quitté le club via une rupture conventionnelle. Sa demande ayant été formulée assez tard, et afin de palier à son départ, dans l'urgence, le club a dû faire appel à 4 nouveaux moniteurs : Michaël CALLIGARO, Fabrice BENEDE, Jordan MAILLET et Dorian ROYER. En renfort 2 jeunes du club, Philippe FROMENTIN et Oscar SZADY viennent prêter main forte au corps enseignant. Ces 2 derniers ont souhaité faire la formation CQPAM (ex AMT). Le club ne pouvant assurer financièrement ces deux formations cette année, il a été décidé d'inscrire Oscar car il s'était déjà manifesté pour faire cette formation il y a 2 ans.

Pendant la saison 2017/2018, 2044 heures de cours ont été dispensés par quatre enseignants.

**Matériel :**

Le club a investi la saison dernière dans du matériel pédagogique à la demande des professeurs.

**Avancement des dossiers avec la Mairie :**

Concernant les fuites sur court n° 1, rien n'a été fait durant l'année écoulée.

**Membres du comité de direction et nombre de réunions :**

David Fromentin : Président  
Valérie Mongis : Trésorière, Commission Compétition Adultes Femmes  
Lionel Fer : Secrétaire, Commission Animation  
Christophe Grigorian : Trésorier adjoint

Marion Octobon : Secrétaire adjointe, Commission Compétition Adultes Femmes  
Philippe Baisadouli : Secrétaire adjoint  
Jérôme de France : Commission Compétition Adultes Hommes  
François Xavier Loinard : Commission Compétition Adultes Hommes  
Ary Gumuchian : Commission Compétition Adultes Hommes  
Norbert Tang Thaï Sen : Commission Compétition Jeunes  
Philippe Fromentin : Commission Compétition Jeunes et Commission Communication  
Arnaud Abboud : Commission Communication  
Alexandre Octobon : Référent Arbitrage  
13 réunions ont eu lieu durant la saison 2017/2018.

### **1<sup>ère</sup> édition de la Balle au Rebond :**

David Fromentin a initié cette newsletter début 2018.

Il est prévu que la commission communication reprenne cette newsletter en 2019.

### **C/ Rapport financier de Valérie Mongis – trésorière :**

Présentation du rapport financier à l'équilibre. Le budget est alourdi par l'indemnité de départ de Guillaume Laze.

Il est demandé d'avoir un peu plus de détails dans les dépenses consignées pour la prochaine AG.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Proposition d'augmenter les tarifs de la saison prochaine :

Adultes Saint Gratien : 196 € (+ 4 €)

Enfants Saint Gratien : 133 € (+ 3 €)

Adultes hors Saint Gratien : 216 € (+ 4 €)

Enfants hors Saint Gratien : 153 € (+ 3 €)

Cette proposition est adoptée (1 voix contre)

### **D/ Questions diverses :**

- Un long débat s'ouvre sur l'état des licenciés dans le sport en général. Didier Logerot fait état que le nombre de licenciés, tous sports confondus, subit une érosion en France. Les raisons seraient dues à une évolution des comportements. En effet, la pratique du sport en général ne baisse pas mais elle est pratiquée de façon plus individuelle (footing, ...) et sans avoir le besoin d'être encarté dans un club. De la même manière, les gens sont moins fidèles à une discipline et testent plusieurs sports.
- Didier Logerot rappelle les règles de fermetures du club. Les installations sont fermées par du personnel municipal. Pour des raisons financières et de paiements d'heures supplémentaires, il est impératif que le club soit vide de tout adhérent à 22h45, et de veiller à ce que les lumières soient bien éteintes car cela est très onéreux pour la Mairie.

- En poursuivant sur le thème de la lumière, Didier Logerot indique que l'ensemble des lumières des courts seraient remplacées par des ampoules LED au plus tard dans le courant de la saison 2019/2020. Il avait eu confirmation des services techniques de la faisabilité de l'opération. Lionel Fer intervient pour indiquer, qu'ayant suivi le dossier et fourni tout le dossier technique à la mairie, qu'il fallait malgré tout vérifier que la tailles dans ampoules LED étaient compatibles avec les supports existants. L'installation d'un éclairage LED permettrait une économie de consommation de l'ordre de 6000 € par an.
- Fuites sur le court N°1 : aucune promesse n'est faite pour colmater les fuites car ce n'est pas prioritaire dans les choix budgétaire de la Mairie mais Didier Logerot continue de se battre sur ce sujet.
- Une question porte sur l'installation d'un distributeur de boissons dans le club, celle-ci ayant été refusée par la mairie cet automne. Une incompréhension semble être née sur un accord explicite de Didier Logerot lors de l'AG de janvier 2018. Afin de pouvoir offrir un meilleur accueil aux adhérents et aux extérieurs, il est décidé que le club house restera ouvert en journée. Didier Logerot indique en revanche que s'il s'ensuivait des dégradations, on reviendrait définitivement au système actuel. L'ouverture sera effective dès qu'elle aura été validée en Mairie avec les services concernés.
- Point sur Bodet : il est rappelé qu'il y a au minimum un incident par mois. Didier Logerot insiste sur la réactivité de Mr Gohier pour relancer le système. Pas de solution possible actuellement pour désolidariser l'éclairage du système par exemple. L'idéal serait d'installer des détecteurs de mouvements mais la Mairie refuse car c'est trop coûteux.
- Une question est posée sur la possibilité de couvrir un court supplémentaire, nos courts couverts étant saturés le soir et le week-end. Cette installation a trois obstacles : d'abord le coût, ensuite un problème d'urbanisme, enfin de faisabilité technique car le positionnement des court extérieurs rend difficile la pose de ce type d'installation.

Fin de la réunion vers 22h15, la séance est levée et un verre est proposé à l'assemblée.